



# RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2024

## PERFORMANCES SOUTENUES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 27 septembre 2024, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et arrêté les comptes y afférents.

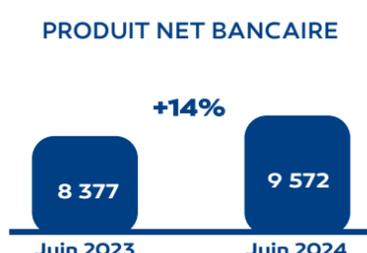
Le Conseil a rendu un vibrant hommage à la mémoire de Feue Docteur Leila MEZIAN BENJELLOUN, Présidente de la Fondation BMCE Bank, pour son engagement sans répit et ses contributions exceptionnelles tout au long de sa vie pour le rayonnement de l'art et de la culture, la préservation du patrimoine matériel et immatériel de ce pays, la protection de l'environnement et l'accès à l'éducation aux enfants des régions rurales défavorisées au Maroc et, ailleurs en Afrique.

Le Rapport Financier Semestriel 2024 est publié sur le site [www.ir-bankofafrica.ma](http://www.ir-bankofafrica.ma)

### ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-



Croissance à deux chiffres de +37% du Résultat Net Part du Groupe, atteignant **1,9 milliard de dirhams** à fin juin 2024.

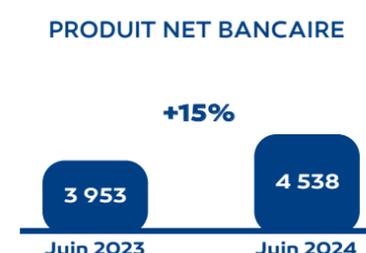


**Hausse** de +14% du Produit Net Bancaire consolidé, s'élevant à près de **9,6 milliards de dirhams** à fin juin 2024, contre 8,4 milliards de dirhams à la même période en 2023.



**Hausse** du Résultat Net de BANK OF AFRICA SA de +17% à **1,4 milliard** de dirhams à fin juin 2024.

### ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-



**Progression à deux chiffres des revenus de la Banque au Maroc** au titre du premier semestre 2024, avec un Produit Net Bancaire Social en hausse de +15% à **4,5 milliards** de dirhams.



Évolution des crédits à la clientèle du Groupe -y compris *Resales*- de +1,2%, à **215 milliards de dirhams**.



**Affirmation de la dynamique commerciale**, les dépôts de la clientèle du Groupe, -y compris *Repos*- en progression de +2,2%, soit **243,9 milliards** de dirhams contre 238,7 milliards de dirhams à fin décembre 2023.



Evolution des crédits à la clientèle -y compris *Resales*- de la Banque SA de +2,4% à **137 milliards de dirhams** à fin juin 2024.



Augmentation des dépôts de la clientèle -y compris *Repos*- en Social de +1,4% à **154 milliards de dirhams** à fin juin 2024. Les dépôts non rémunérés progressent de +4% à **112 milliards** de dirhams.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation de son Capital Humain qui démontre sa détermination de placer durablement notre Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie également l'ensemble de ses actionnaires, partenaires et clients pour leur confiance.

## DES PERFORMANCES SOLIDES AU MAROC ET A L'INTERNATIONAL

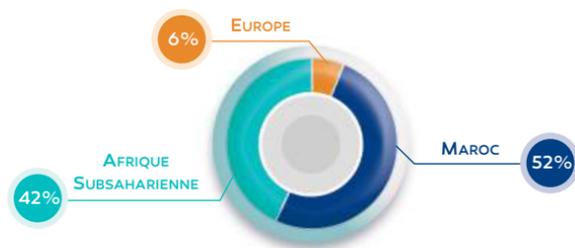
### GRUPE BANK OF AFRICA

Hausse substantielle des bénéfices du Groupe, avec une évolution de +37%, soit un **Résultat Net Part du Groupe de 1,9 milliard de dirhams à fin juin 2024** contre 1,4 milliard de dirhams en juin 2023.

Augmentation du **Produit Net Bancaire consolidé de +14%** atteignant **9,6 milliards de dirhams** à fin juin 2024, tirée d'une part, par la hausse des activités de marché et d'autre part, par la bonne tenue des revenus issus des activités du *Core Business*-marge d'intérêt et commissions.

Efficacité opérationnelle en amélioration continue au niveau du Groupe, avec une maîtrise **des charges +2%**, soit un **coefficient d'exploitation de 43,6%** à fin juin 2024.

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2024 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Evolution de l'encours des **crédits consolidés -y compris Resales-** à **215 milliards de dirhams** à fin juin 2024, soit +1,2%.

Hausse des **dépôts clientèle consolidés -y compris Repos-** de **+2,2%** à fin juin 2024 s'établissant à 244 milliards de dirhams contre 238 milliards de dirhams à fin décembre 2023.

**Coût du risque consolidé** s'établissant à 1,8 milliard de dirhams, en hausse de **+19%**.

Amélioration du **taux de couverture** consolidé par rapport à l'année précédente, soit **69,1% à fin juin 2024** contre 67,6% à fin décembre 2023.

Renforcement des **Fonds Propres** avec l'émission d'un **emprunt perpétuel** avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'**1 milliard de dirhams**.

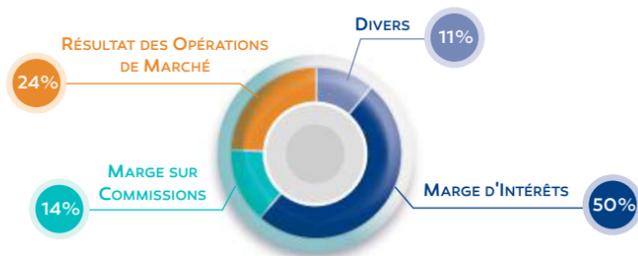
### BANK OF AFRICA SA

Progression significative du **Résultat Net** de la Banque de **+17%** à **1,4 milliard de dirhams**.

Hausse de **+15%** du **Produit Net Bancaire** à **4,5 milliards de dirhams**, tirée par la performance de la **marge d'intérêts à la clientèle et la marge sur commissions de +6% respectivement**, outre la croissance des activités de marché.

Maîtrise des **charges générales d'exploitation de la Banque SA** à **1,8 milliard de dirhams (+2%)**, avec une évolution contenue de +2%.

### PRODUIT NET BANCAIRE A FIN JUIN 2024 PAR LIGNE DE MÉTIER



Croissance des **dépôts** et des **crédits** de la Banque au Maroc de **+1,4%** à 154 milliards de dirhams et **+2,4%** à **137 milliards de dirhams**, respectivement.

Une stratégie de risque conservatrice avec un **coût du risque clientèle de la Banque SA** de **+54,1%** passant à **879 millions de dirhams à fin juin 2024**, intégrant des reprises de provisions en forte amélioration de +44% à 205 millions de dirhams.

Amélioration du **taux de couverture** au 1<sup>er</sup> semestre 2024 s'établissant à **63%** contre 62,2% à fin décembre 2023.

### BOA AFRIQUE

Hausse du **Produit Net Bancaire de BOA Afrique de +6%** à 388 millions EUR à fin juin 2024, tirée par une amélioration de la marge d'intérêts.

Baisse des **frais généraux de BOA Afrique de -0,5%** s'établissant à 176 millions EUR, soit un coefficient d'exploitation de 45,5% en juin 2024.

Amélioration du **coût du risque de BOA Afrique** au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024, de **-18%** à 28 millions EUR.

Progression significative du **Résultat Net Part du Groupe de BOA Afrique de +24%** s'établissant à **102 millions EUR** à fin juin 2024.

**Bonnes réalisations** du portefeuille commercial de **BOA Afrique** avec une hausse de **+1% des crédits et de +6% des dépôts**.

Renforcement du capital des filiales du Groupe BANK OF AFRICA opérant dans la zone UEMOA dans le cadre de la **stratégie globale du Groupe de consolidation des fonds propres de ses filiales** et de renforcement de leurs capacités à faire face aux besoins croissants de financement.

### DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Quadruple distinction de BANK OF AFRICA, « *Africa's Best Bank for SMEs* », « *Morocco's Best Bank for SMEs* », « *Morocco's Best Bank for ESG* », et « *Morocco's Best Digital Bank* » pour l'année 2023 lors des « *Euromoney Awards for Excellence* ».

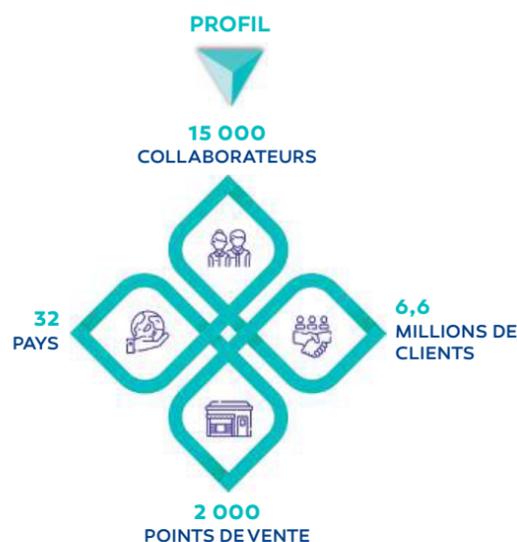
Octroi du prix « *Most Admired Moroccan Financial Brand* » à BANK OF AFRICA lors de la 5<sup>ème</sup> édition marocaine de *Brand Africa 100 - Morocco's Best Brands* organisée par *Brand Africa 100* et *Integrate Consulting*.

Reconnaissance de BANK OF AFRICA par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD- en tant que « *Banque Partenaire la Plus Active en 2023* » dans le cadre du programme « *Trade Facilitation Programme* » dédié à l'aide aux échanges commerciaux.

Remise du **prix du meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier** à BANK OF AFRICA, décerné par la **Bourse de Casablanca** pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, selon les nouvelles normes internationales de *Reporting* en matière de Développement Durable.

Attribution de la certification **PCI DSS - Payment Card Industry Data Security Standard** à BANK OF AFRICA qui établit des normes élevées pour la sécurité des systèmes d'information, attestant de la **rigueur de la Banque** en matière de **sécurité des données pour les transactions par carte de paiement**.

Obtention du « **Prix de la Formation Continue** » à **BANK OF AFRICA Academy** lors des *RH Awards 2024*, tenus en marge du « *Salon Master Plus* », soulignant son excellence en matière de **gestion des ressources humaines et d'innovation**.



BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing*, le *factoring* et le *crédit à la consommation*, outre la *banque participative*.

### RATINGS



## RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LA CLIENTELE DU GROUPE

Lancement par BANK OF AFRICA de la **nouvelle plateforme de marque « Dima Kayn L'hal »**, axée sur la **proximité, l'expertise et l'amélioration de l'expérience client**, offrant un large portefeuille de produits et services innovants.

Déploiement d'une **nouvelle version de la plateforme d'ouverture de compte en ligne [www.agencedirecte.ma](http://www.agencedirecte.ma)**, via une **nouvelle offre, une interface et parcours optimisés** et une **visibilité améliorée** du site, désormais disponible en **7 langues**, dont l'espagnol, l'italien, le néerlandais et l'allemand, en plus de l'arabe, du français et de l'anglais.

Poursuite de **l'enrichissement de la plateforme BMCE Direct** à travers une **nouvelle version bilingue**, une souscription *Full Digital* offrant la possibilité d'ouvrir un compte sur carnet et de s'équiper d'une carte monétique, une messagerie sécurisée entre le client et son chargé de clientèle, la possibilité de consulter ses *Miles* collectés via la carte *Pay&Fly*, ainsi qu'une rubrique dédiée aux **clients Marocains Résidents à l'Étranger** et un accès simplifié au parcours **Crédit Habitat en ligne**.

Conclusion d'un **partenariat stratégique de long terme entre BANK OF AFRICA et Mastercard**, en juillet 2024, pour accélérer le développement des solutions de paiement innovantes et promouvoir l'inclusion financière au Maroc.

**Mobilisation de BANK OF AFRICA**, dans le cadre du lancement du **programme national de l'Aide Directe pour l'accès au logement 2024-2028**, pour accompagner les citoyens à travers des **financements complémentaires adéquats** en complément de l'aide directe pour le soutien au logement.

Conclusion d'un **partenariat stratégique**, en août 2024, entre **Damane Cash et Bank Al Karam**, établissement de paiement et banque participative du Groupe BANK OF AFRICA, visant à  **rapprocher et à faciliter l'accès aux divers produits financiers**, offrant ainsi une accessibilité sans précédent dans les régions les plus reculées, et témoignant de l'engagement du Groupe en faveur de **l'inclusion financière**.

## APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC ET EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Renforcement du partenariat multilatéral entre BANK OF AFRICA et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD- à travers le rallongement de **EUR 10 millions** supplémentaires de la ligne de Financement des projets d'amélioration de l'empreinte environnementale, **Green Value Chain**.

Signature d'un **protocole d'accord entre BANK OF AFRICA et Saudi National Bank**, première banque saoudienne, pionnière en finance islamique dans le monde, afin de renforcer la coopération commerciale et les liens **économiques entre le Maroc et l'Arabie Saoudite**, et la facilitation des transactions transfrontalières et des envois de fonds entre les deux pays.

**Amélioration de l'offre du Programme INTELAKA**, dans le cadre de la revue du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) : élargissement de la durée de remboursement à 12 ans au lieu de 7 ans et l'augmentation de l'aval *Tamwilcom* à 85% pour les **femmes entrepreneures et Marocains du Monde**.

Association de BANK OF AFRICA à la **Banque Africaine de Développement** dans le cadre de son **« Trade Finance Program »** à travers un programme de partage de risque - RPA - de 50 millions USD et une Ligne de Financement *Trade finance* de EUR 20 millions.

Lancement des rencontres régionales sous le thème **« PME, Impulsez vos investissements grâce à CapAccess By BANK OF AFRICA »** dans le but de leur présenter la **nouvelle Charte de l'Investissement et d'accompagner la dynamique de relance d'investissement** prônée par cette stratégie nationale.

**Clôture de la session du Club d'Entrepreneuriat** pour la région de Casablanca avec la participation de **11 entrepreneurs du Technopark** et une **dizaine d'entrepreneurs de l'écosystème Observatoire De l'Entrepreneuriat**.

Signature d'une **convention entre BOA Togo, Sunu Bank et le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural Togolais** au profit du développement des **projets agricoles**, en facilitant l'accès des agriculteurs à des crédits aux conditions avantageuses.

Organisation par **BMCE Capital**, Banque d'Affaire du Groupe, de la **3<sup>ème</sup> édition du Moroccan Equity Summit**, réunissant près de 40 investisseurs locaux et internationaux et plus de 28 sociétés cotées au Maroc, en Tunisie et en zone UEMOA.

## ENGAGEMENT ACTIF EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ, ET DU PROGRÈS SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

### FINANCE À IMPACT

**Finalisation de la comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre** du portefeuille et des émissions financées de BANK OF AFRICA. Cette 1<sup>ère</sup> analyse a couvert **90% des expositions** en valeur portefeuille Entreprises – PME et Grandes Entreprises – outre celui de la Banque d'Affaires. Les résultats préliminaires ressortent avec 63% des émissions GES attribuées au portefeuille PME. De même, le secteur Immobilier & Construction concentre 37% des émissions.

Revue du **Rapport Annuel Intégré** de l'exercice 2023 par un tiers Expert –Indépendant résultant en l'émission d'un avis de tiers Expert Indépendant. Pour la première fois, ce rapport est structuré en référence aux prescriptions et aux meilleures pratiques recommandées de la Directive Européenne sur la publication d'information de Durabilité par les entreprises -CSRD- *Corporate Sustainability Reporting Directive*.

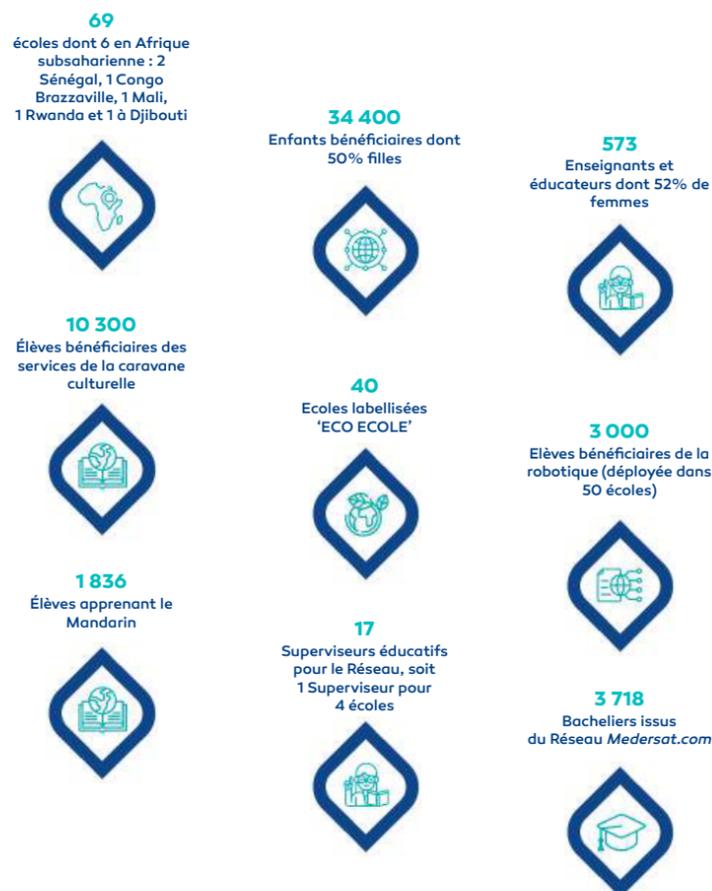
### FONDATION BMCE BANK

Poursuite de l'engagement de la Fondation BMCE Bank envers l'éducation à travers son **programme Medersat.com**, avec **11 784 élèves en bénéficiant durant l'année scolaire 2023-2024**, et au total **34 400 bénéficiaires** au niveau de l'ensemble du réseau *Medersat.com* depuis son lancement, avec un **taux de réussite de 98,6%**.

**Clôture réussie de la 13<sup>ème</sup> cohorte des bacheliers** issus du programme *Medersat.com*, dont **67,4% sont des filles**, atteignant ainsi un **taux de réussite au baccalauréat de 88%**.

Extension de l'enseignement de la **robotique éducation** et de **l'Intelligence Artificielle** à **30 écoles supplémentaires du Réseau**, portant ainsi le nombre de bénéficiaires de la robotique éducative à **3 000 élèves**.

**Labélisation de deux nouvelles écoles du Réseau Medersat.com « Eco-école »**, soit un total de **40 écoles labélisées « éco-école »**, un programme de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement récompensant les établissements pour les bonnes pratiques et initiatives respectueuses de l'environnement.



## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

#### 1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

##### 1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

##### 1.1.2. Principes de consolidation

###### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

###### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2024, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

###### c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

###### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

###### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

###### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

###### Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

###### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

###### Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

###### Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

###### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

#### 1.1.3. Actifs et passifs financiers

##### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### b. Titres

###### Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

### COMPTABLES APPLIQUÉS PAR

### LE GROUPE

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

#### Acquisitions et cessions temporaires

##### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

##### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

#### c. Opérations en devises

##### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle de défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

#### • Probabilités de défaut (PD)

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

### COMPTABLES APPLIQUÉS PAR

### LE GROUPE

#### • Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

#### • Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
  - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
  - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

#### Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

#### e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2024, le groupe ne détient pas d'actions propres.

#### g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### 1.1.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

#### Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

##### Contrats de location simple

#### La norme IFRS 16

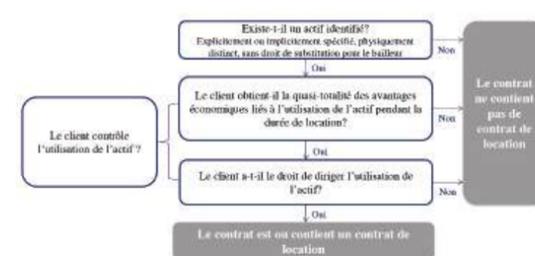
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

#### • Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

#### • La durée retenue

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

#### 1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2024 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

#### 1.1.7. Avantages au personnel

##### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

##### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

#### Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

##### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

##### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

##### 1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

##### 1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

##### 1.1.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

##### L'interprétation IFRIC 23

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS FINANCIERS  
CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS  
AU 30 JUIN 2024

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### 1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

### 1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	30/06/2024	31/12/2023
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>20 860 054</b>	<b>18 474 878</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	47 717 011	46 812 574
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 733 988	1 716 731
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	446 675	477 287
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 074 358	6 068 863
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>46 411 398</b>	<b>50 152 565</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>32 423 548</b>	<b>25 409 242</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>214 849 581</b>	<b>212 196 303</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Placements des activités d'assurance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif d'impôt exigible</b>	<b>1 084 293</b>	<b>1 098 772</b>
<b>Actif d'impôt différé</b>	<b>2 744 743</b>	<b>2 537 183</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>9 848 683</b>	<b>7 822 343</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>958 329</b>	<b>967 149</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>3 378 917</b>	<b>3 381 408</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 635 564</b>	<b>8 642 451</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 552 684</b>	<b>1 408 667</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>399 737 923</b>	<b>388 184 512</b>

En milliers de DH

PASSIF IFRS	30/06/2024	31/12/2023
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>11 079 465</b>	<b>10 050 436</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>73 427 978</b>	<b>73 195 714</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Passif d'impôt courant</b>	<b>1 622 753</b>	<b>1 440 385</b>
<b>Passif d'impôt différé</b>	<b>1 225 494</b>	<b>1 166 946</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>18 756 254</b>	<b>15 945 325</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 828 527</b>	<b>1 672 828</b>
<b>Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>13 173 351</b>	<b>12 137 981</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>365 028 429</b>	<b>354 290 695</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capital et réserves liées</b>	<b>21 375 427</b>	<b>20 661 573</b>
<b>Réserves consolidées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Part du groupe	3 531 148	2 680 849
- Part des minoritaires	5 727 433	5 217 456
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Part du groupe	843 959	744 004
- Part des minoritaires	501 062	511 425
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Part du groupe	1 942 383	2 662 160
- Part des minoritaires	788 082	1 416 350
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>34 709 494</b>	<b>33 893 817</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>399 737 923</b>	<b>388 184 512</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2024	30/06/2023
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>10 125 985</b>	<b>9 470 922</b>
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>- 3 701 499</b>	<b>- 3 253 873</b>
<b>MARGE D'INTÉRÊTS</b>	<b>6 424 486</b>	<b>6 217 048</b>
<b>Commissions perçues</b>	<b>2 290 113</b>	<b>2 290 823</b>
<b>Commissions servies</b>	<b>- 359 911</b>	<b>- 422 384</b>
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 930 202</b>	<b>1 868 439</b>
<b>Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat</b>	<b>616 090</b>	<b>91 415</b>
<b>Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions</b>	<b>546 674</b>	<b>92 312</b>
<b>Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</b>	<b>69 416</b>	<b>- 897</b>
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>189 252</b>	<b>55 485</b>
<b>Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables</b>	<b>189 252</b>	<b>55 485</b>
<b>Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produit net des activités d'assurance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produit net des autres activités</b>	<b>686 813</b>	<b>393 863</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>- 275 237</b>	<b>- 249 078</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>9 571 606</b>	<b>8 377 172</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>- 3 714 958</b>	<b>- 3 651 238</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>- 459 988</b>	<b>- 422 128</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 396 660</b>	<b>4 303 806</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>- 1 785 197</b>	<b>- 1 505 150</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 611 463</b>	<b>2 798 656</b>
<b>Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	<b>87 497</b>	<b>67 162</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>- 2 955</b>	<b>9 607</b>
<b>Variations de valeur des écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>3 696 005</b>	<b>2 875 425</b>
<b>Impôt sur les résultats</b>	<b>- 965 540</b>	<b>- 798 062</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 730 465</b>	<b>2 077 363</b>
<b>Résultat Hors-groupe</b>	<b>788 082</b>	<b>663 003</b>
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>1 942 383</b>	<b>1 414 360</b>

## ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Résultat net</b>	<b>2 730 465</b>	<b>2 077 363</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-258 428</b>	<b>-768 236</b>
<b>Écarts de conversion</b>	<b>-258 428</b>	<b>-768 236</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>141 517</b>	<b>6 596</b>
<b>Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>141 517</b>	<b>6 596</b>
<b>Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-116 911</b>	<b>-761 640</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 613 554</b>	<b>1 315 723</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>1 953 189</b>	<b>1 011 314</b>
<b>Part des intérêts minoritaires</b>	<b>660 365</b>	<b>304 409</b>

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

#### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2022 corrigés</b>	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2023</b>	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Opérations sur capital	37 958	647 925		-685 883				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-850 262		-850 262	-628 172	-1 478 434
<b>Résultat de l'exercice</b>				2 662 160		2 662 160	1 416 350	4 078 510
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					40 148	40 148		40 148
Ecarts de conversion					-530 604	-530 604	-388 629	-919 233
Gains ou pertes latents ou différés					-490 456	-490 456	-388 629	-879 085
Variation de périmètre				11 364		11 364	-19 980	-8 616
Autres variations				210 713		210 713	128 970	339 683
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2023</b>	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024</b>	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital		713 854		-713 854				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-851 009		-851 009	-689 485	-1 540 494
<b>Résultat de l'exercice</b>				1 942 383		1 942 383	788 082	2 730 465
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					139 035	139 035	2 482	141 517
Ecarts de conversion					-128 229	-128 229	-130 199	-258 428
Gains ou pertes latents ou différés					10 806	10 806	-127 717	-116 911
Variation de périmètre				-23 617		-23 617	-65 365	-88 982
Autres variations				-134 232		-134 232	-34 169	-168 401
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2024</b>	2 125 656	19 249 771		7 213 193	-895 703	27 692 917	7 016 577	34 709 494

#### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2024	31/12/2023
<b>Résultat avant impôts</b>	3 696 005	5 515 232
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	332 429	706 460
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-165 507	-132 044
+/- Dotations nettes aux provisions	1 843 753	2 133 315
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-86 885	-142 674
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-230 431	-132 696
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-704 229	223 367
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	989 131	2 655 729
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-741 450	5 658 544
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	806 626	-15 173 169
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 377 333	612 553
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 202 214	2 194 004
- Impôts versés	-939 964	-1 600 094
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	3 704 760	-8 308 162
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations opérationnelles</b>	8 389 896	-137 201
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	431 853	-855 078
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-1 236	28 256
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-488 488	-1 022 900
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-57 871	-1 821 466
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 823 447	-813 806
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 119 747	828 851
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	296 300	15 046
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-447 377	-1 004 358
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	8 180 947	-2 947 979
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	19 017 775	21 965 754
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 474 878	18 425 856
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	542 897	3 539 898
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	27 198 722	19 017 775
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	20 860 054	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 338 668	542 897
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	8 180 947	-2 947 979

#### MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	6 502 009	1 739 203	4 762 806	5 947 660	1 684 642	4 263 019
Comptes et prêts/emprunts	6 106 813	1 712 367	4 394 446	5 626 713	1 587 560	4 039 154
Opérations de pensions		26 836	-26 836		97 082	-97 082
Opérations de location-financement	395 196		395 196	320 947		320 947
<b>Opérations interbancaires</b>	780 231	1 473 501	-693 270	742 595	1 200 095	-457 500
Comptes et prêts/emprunts	773 856	1 047 907	-274 051	727 957	743 782	-15 825
Opérations de pensions	6 375	425 594	-419 219	14 637	456 313	-441 676
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		488 795	-488 795	369 136	-369 136	
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres						
Instruments de dette	2 843 745		2 843 745	2 780 667		2 780 667
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	10 125 985	3 701 499	6 424 486	9 470 922	3 253 873	6 217 048

#### RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2024						30/06/2023					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêts	2 761 416	62 840	321 162	6 021	3 273 047	6 424 486	2 602 267	41 922	288 219	-3 054	3 287 695	6 217 048
Marge sur commissions	684 581	79 861	18 275	342	1 147 143	1 930 202	638 310	66 744	19 963	0	1 143 422	1 868 439
Produit net bancaire	4 195 306	228 804	346 257	95 528	4 705 711	9 571 606	3 282 513	189 639	314 061	73 642	4 517 318	8 377 172
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 684 973	-176 990	-136 625	-65 720	-2 110 638	(4 174 947)	-1 644 168	-158 828	-123 278	-35 347	-2 111 745	(4 073 366)
Résultat Brut d'exploitation	2 510 333	51 814	209 632	29 808	2 595 072	5 396 659	1 638 344	30 811	190 783	38 295	2 405 574	4 303 807
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-516 516	-31 779	-76 591	-2 468	-338 186	(965 540)	-372 794	-28 949	-69 343	-4 412	-322 564	( 798 062)
Résultat Part du Groupe	902 574	57 244	58 424	886	923 254	1 942 381	583 436	53 212	57 352	8 240	712 119	1 414 359

#### ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2024						31/12/2023					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
<b>TOTAL BILAN</b>	250 050 622	1 199 491	16 627 374	1 094 185	130 766 252	399 737 925	245 352 940	918 217	17 020 199	726 110	124 167 046	388 184 512
<b>ÉLÉMENTS D'ACTIF</b>												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 465 240	11 751	33 215	5 305	2 005 522	6 521 033	4 435 569	10 209	24 724	5 305	2 070 342	6 546 150
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	140 640 365		15 558 040	667 584	57 983 591	214 849 581	137 101 539		15 972 343	594 028	58 528 392	212 196 303
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	47 710 357	125 799	861		1 613 983	49 451 000	46 794 965	84 565	861		1 648 914	48 529 305
Titres au coût amorti	11 246 225				35 165 173	46 411 398	14 140 642				36 011 923	50 152 565
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>												
<b>DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	154 122 692		468 180	331 547	88 992 188	243 914 607	151 931 325		465 249	312 554	85 971 952	238 681 080
<b>FONDS PROPRES</b>	21 372 966	530 016	1 503 832	(103 913)	11 406 589	34 709 491	20 772 024	528 494	1 564 594	(287 505)	11 316 210	33 893 817

#### COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	1 758 642	116 845	1 641 797	1 828 489	170 428	1 658 061
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	1 164 711		1 164 711	1 138 779		1 138 779
sur titres	101 404	40 993	60 411	91 370	29 301	62 069
de change	492 527	75 852	416 676	598 339	141 127	457 212
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	531 471	243 066	288 405	462 334	251 957	210 378
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	320 761	81 401	239 360	268 224	65 557	202 667
Assurance						
Autres	210 710	161 665	49 045	194 110	186 400	7 711
<b>Produits nets de commissions</b>	2 290 113	359 911	1 930 202	2 290 823	422 384	1 868 439

#### COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2024	30/06/2023
	<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>	-1 546 900
<b>Bucket 1</b>	-225 178	-174 277
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-11 167	-2 634
Dont Prêts et créances à la clientèle	67 425	-10 868
Dont Engagements hors bilan	-31 158	-3 282
Dont Instruments de dettes	-250 278	-157 492
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Bucket 2</b>	-310 543	-73 933
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-308 277	-74 036
Dont Engagements hors bilan	-2 266	103
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Bucket 3</b>	-1 011 179	-970 333
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	8 817
Dont Prêts et créances à la clientèle	-910 106	-945 954
Dont Engagements hors bilan	-101 073	-33 196
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Récupérations sur créances amorties</b>	97 434	55 576
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	-182 039	-203 222
Autres	-153 692	-138 961
<b>Coût du risque</b>	-1 785 197	-1 505 149

#### GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>		6 531
Plus-values de cession		6 531
Moins-value de cession		
<b>Autres</b>	-2 955	3 076
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	-2 955	9 607

**EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE  
MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES**

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité Exécutif, les Comités de Crédit, le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe et le Comité de Surveillance des Engagements.

Par ailleurs, le Comité Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filiale Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

Les Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, et Surveillance des Engagements assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

**Dispositif de Décision**

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
  - L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
  - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
  - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
  - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
  - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Parallèlement, Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

**Diversification du Portefeuille**

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu de cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient maximum de division des risques.

**Surveillance et pilotage**

Les Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus... ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances soignées, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

**Créances en souffrance**

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Parallèlement, la Banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur les produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

**Limites**

**Limites de Contrepartie sur opérations de marché :**

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troika.

**Limites de marché**

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

**Indicateurs de risque**

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

**Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif**

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

**Stress Testing par facteur de risque**

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

**RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET**

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

**Risque de Liquidité**

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus subit, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquidités.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

**Risque de Taux**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

**RISQUE OPERATIONNEL**

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

**Plan de Continuité d'Activité**

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

**Responsabilité environnementale, climatique et sociale**

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement, s'appliquant à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

**RISQUE PAYS**

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des Filiales à destination du Management des Risques Groupe.

**Les limites d'exposition par pays**

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

**Cartographie des Risques Pays**

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très Bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

**STRESS TESTING**

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

**DISPOSITIF ICAAP**

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) se réfère au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. La banque effectue régulièrement une évaluation des fonds propres afin de s'assurer à moyen et long terme qu'ils sont appropriés aux objectifs stratégiques et qu'ils couvrent les risques encourus et potentiels.

Le processus d'adéquation des fonds propres porte sur les expositions aux risques dits de pillar I et également ceux du pillar II. L'ICAAP est un élément clé du dispositif de gestion des risques et s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, Risk Appetite, Quantification du capital économique, Gouvernance et Politiques Risques, Capital Management, Dispositif des limites et Dispositif de "Stress Tests".

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. A cet effet, la banque a transmis à Bank Al Maghrib l'édition 2024 du rapport ICAAP.

**CADRE D'APPETENCE AU RISQUE**

Le dispositif Risk Appetite représente le cadre général de l'appétit pour le risque. Il définit les principes de gouvernance, d'organisation et le processus de déclinaison de l'appétit pour le risque à l'échelle du Groupe.

La définition de l'appétit pour le risque résulte d'une démarche coordonnée entre les différentes fonctions.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (Risk Appetite Statement) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs (de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de Direction et d'Administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filiale Risques veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (Business Model, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

**PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI)**

Le Plan de Redressement de Crise Interne est un dispositif réglementaire devant être mis en place par les institutions financières dans l'objectif de rétablir leur viabilité financière dans des cas hypothétiques de crise majeure interne, externe ou combinées.

En tant qu'établissement systémique, le Groupe BANK OF AFRICA est tenu de définir un éventail de mesures de redressement, de manière à faire face à une détérioration significative de sa situation financière et d'assurer la continuité de l'activité en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers.

La Banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant un dispositif de suivi d'indicateurs visant à détecter les alertes en temps opportun. Ces seuils sont arrêtés et approuvés par les instances de gouvernance en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques.

En se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles couvrant l'ensemble des risques encourus, la banque simule annuellement le rétablissement de sa viabilité financière et réexamine les mesures de redressement y afférentes. La 7ème édition du rapport PRCI a été transmise à Bank Al Maghrib.

**ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

		En milliers de DH					
		30/06/2024			31/12/2023		
Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total		
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>							
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>38 940 741</b>	<b>-</b>	<b>38 940 741</b>	<b>39 734 927</b>	<b>-</b>	<b>39 734 927</b>	
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	37 141 563		37 141 563	38 150 578		38 150 578	
Autres titres de créances négociables	1 799 178		1 799 178	1 584 349		1 584 349	
<b>Obligations</b>	<b>2 897 944</b>	<b>-</b>	<b>2 897 944</b>	<b>1 633 125</b>	<b>-</b>	<b>1 633 125</b>	
Obligations d'Etat	709 950		709 950	699 130		699 130	
Autres obligations	2 187 994		2 187 994	933 994		933 994	
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>5 875 865</b>	<b>1 733 988</b>	<b>7 609 853</b>	<b>5 433 918</b>	<b>1 716 732</b>	<b>7 150 650</b>	
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-	
Prêts	-	-	-	-	-	-	
aux établissements de crédit à la clientèle entreprises et à la clientèle particuliers							
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>2 461</b>	<b>2 461</b>	<b>10 604</b>	<b>10 604</b>			
Instruments dérivés de cours de change	2 461		2 461	10 604		10 604	
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>47 717 011</b>	<b>1 733 988</b>	<b>49 451 000</b>	<b>46 812 573</b>	<b>1 716 732</b>	<b>48 529 305</b>	
hors actions et autres titres à revenu variable							
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>							
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>							
<b>Opérations de pension</b>							
Emprunts							
Etablissements de crédit							
Clientèle Entreprises							
<b>Dettes représentées par un titre</b>							
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>							
Instruments dérivés de cours de change							
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>							

## BANK OF AFRICA

### EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

#### ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	446 676	1 586	-30 536	477 287	-	-42 668
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 074 358	1 831 502	-591 943	6 068 863	1 752 214	-601 854

#### PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à vue	14 112 414	8 538 558
Prêts	18 198 473	16 314 188
Dont prêts de trésorerie JJ	859 497	739 389
Opérations de pension	203 524	640 048
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>32 514 411</b>	<b>25 492 794</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-90 863	-83 552
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>32 423 548</b>	<b>25 409 242</b>

#### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à vue	7 680 952	5 147 072
Emprunts	30 037 322	34 063 349
Dont emprunt de trésorerie JJ	982 218	3 540 365
Opérations de pension	35 709 704	33 985 293
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>73 427 978</b>	<b>73 195 714</b>

#### PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	22 928 472	21 722 638
Prêts consentis à la clientèle	181 503 510	181 931 943
Opérations de pension	13 897 036	10 689 321
Opérations de location-financement	16 327 596	16 534 566
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>234 656 613</b>	<b>230 878 469</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-19 807 032	-18 682 166
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>214 849 581</b>	<b>212 196 303</b>

#### VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>352 724</b>	<b>118 020</b>	<b>-</b>	<b>470 744</b>	<b>265</b>	<b>23 804</b>	<b>-</b>	<b>24 069</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	352 724	118 020	-	470 744	265	23 804	-	24 069
Actifs Financiers au coût amorti	274 917 418	17 724 803	22 321 392	314 963 612	3 000 621	2 861 716	15 416 748	21 279 085
Prêts et créances sur les établissements de crédit	32 477 737	-	36 674	32 514 412	62 675	-	28 189	90 863
Prêts et créances sur la clientèle	194 647 093	17 724 803	22 284 718	234 656 614	1 556 758	2 861 716	15 388 559	19 807 032
Titres de dettes	47 792 587	-	-	47 792 587	1 381 189	-	-	1 381 189
<b>Total Actif</b>	<b>275 270 142</b>	<b>17 842 823</b>	<b>22 321 392</b>	<b>315 434 356</b>	<b>3 000 886</b>	<b>2 885 520</b>	<b>15 416 748</b>	<b>21 303 154</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>51 021 079</b>	<b>300 870</b>	<b>389 619</b>	<b>51 711 568</b>	<b>226 506</b>	<b>2 891</b>	<b>292 072</b>	<b>521 469</b>

	31/12/2023							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>400 512</b>	<b>94 111</b>	<b>-</b>	<b>494 623</b>	<b>1 768</b>	<b>15 568</b>	<b>-</b>	<b>17 336</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	400 512	94 111	-	494 623	1 768	15 568	-	17 336
Actifs Financiers au coût amorti	269 267 897	16 899 067	21 507 065	307 674 029	2 827 197	2 553 439	14 535 282	19 915 918
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 456 027	-	36 767	25 492 794	52 814	-	30 738	83 552
Prêts et créances sur la clientèle	192 509 105	16 899 067	21 470 298	230 878 469	1 624 183	2 553 439	14 504 544	18 682 166
Titres de dettes	51 302 766	-	-	51 302 766	1 150 200	-	-	1 150 200
<b>Total Actif</b>	<b>269 668 410</b>	<b>16 993 178</b>	<b>21 507 065</b>	<b>308 168 652</b>	<b>2 828 965</b>	<b>2 569 007</b>	<b>14 535 282</b>	<b>19 933 254</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>50 338 524</b>	<b>106 687</b>	<b>258 789</b>	<b>50 704 000</b>	<b>195 348</b>	<b>625</b>	<b>224 550</b>	<b>420 523</b>

#### DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	155 988 692	150 363 104
Comptes à terme	27 522 185	27 617 319
Comptes d'épargne	46 931 224	47 022 454
Bons de caisse	3 549 632	3 593 242
Opérations de pension	426 944	1 694 236
Autres comptes créditeurs	9 495 929	8 390 725
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>

#### VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Banque au Maroc	154 122 692	151 931 325
Services Financiers Spécialisés	468 180	465 249
Activités à l'international	88 992 188	85 971 952
Gestion d'actifs	-	-
Autres Activités	331 547	312 554
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>
Dettes rattachées	-	-
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>

#### VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2024	31/12/2023
Maroc	154 922 419	152 709 128
Afrique	88 278 038	85 265 907
Europe	714 151	706 045
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>
Dettes rattachées	-	-
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>243 914 607</b>	<b>238 681 080</b>

#### IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 333 755</b>	<b>9 698 192</b>	<b>8 635 563</b>	<b>18 356 784</b>	<b>9 714 334</b>	<b>8 642 450</b>
Terrains et constructions	5 515 408	1 503 949	4 011 459	5 603 318	1 602 028	4 001 289
Équipement, Mobilier, Installations	5 449 444	3 752 567	1 696 877	5 236 296	3 927 670	1 308 626
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	7 368 903	4 441 676	2 927 227	7 517 170	4 184 636	3 332 534
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 379 789</b>	<b>1 827 106</b>	<b>1 552 684</b>	<b>3 109 143</b>	<b>1 700 476</b>	<b>1 408 667</b>
Logiciels informatiques acquis	2 583 648	1 585 774	997 874	2 474 746	1 465 855	1 008 891
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	796 141	241 331	554 810	634 397	234 621	399 776
<b>Immeubles de placements</b>	<b>3 871 548</b>	<b>492 632</b>	<b>3 378 917</b>	<b>3 883 194</b>	<b>501 785</b>	<b>3 381 408</b>

#### CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/2024	30/06/2023
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-25 446	-28 449
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-131 523	-134 354

#### ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles	8 635 564	8 642 451
Dont droits d'utilisation	1 058 850	1 153 415

#### PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30/06/2024	31/12/2023
Compte de régularisation et autres passifs	18 756 254	15 945 326
Dont dette locative	1 092 794	1 207 314

#### ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2024	30/06/2023
Capital (EN MAD)	2 125 656 420	2 087 698 270
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	212 565 642	208 769 827
Résultat Part Groupe (EN MAD)	1 942 380 989	1 414 359 869
Résultat par Action (EN MAD)	9,14	6,77
Résultat dilué par Action (EN MAD)	9,14	6,77

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB BANK	Banque	38,21%	38,21%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICES	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

# BANK OF AFRICA

## NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

### 1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
- Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
- Principe de continuité d'exploitation.
  - Principe de permanence des méthodes.
  - Principe du coût historique.
  - Principe de spécialisation des exercices.
  - Principe de prudence.
  - Principe de clarté.
  - Principe d'importance significative.

### 2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

#### 2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### 2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

#### 2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### 2.4. Portefeuilles de titres

##### 2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

##### 2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

##### 2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

##### 2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

##### 2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis ; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

##### 2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

#### 2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

#### 2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

#### 2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

#### 2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

#### 2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

#### 2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

#### 2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

##### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

##### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

#### 2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

#### 2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2024

**BILAN**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>ACTIF</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 348 005	7 135 953
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>25 024 395</b>	<b>24 856 893</b>
. A vue	7 849 265	6 328 603
. A terme	17 175 131	18 528 289
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>137 273 410</b>	<b>134 037 841</b>
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42 749 964	42 648 040
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	28 436 236	27 891 972
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 584 295	41 112 287
. Autres crédits et financements participatifs	25 502 915	22 385 542
<b>Créances acquises par affectation</b>	<b>3 081 571</b>	<b>2 626 910</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>48 497 472</b>	<b>47 494 643</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	32 241 998	31 261 852
. Autres titres de créance	427 474	956 095
. Titres de propriété	15 827 999	15 276 696
. Certificats de Sukuks	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>8 555 512</b>	<b>7 800 580</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>11 201 183</b>	<b>14 149 413</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 713 070	10 353 025
. Autres titres de créance	2 488 113	3 796 389
. Certificats de Sukuks	-	-
. Titres de participation et emplois assimilés	13 565 370	13 438 975
. Participation dans les entreprises liées	10 132 896	10 438 856
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 232 474	3 000 119
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>189 094</b>	<b>196 021</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>50 000</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>356 196</b>	<b>379 063</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>862 279</b>	<b>668 438</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 768 261</b>	<b>2 789 086</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>258 572 747</b>	<b>255 573 815</b>

**PASSIF**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>48 269 608</b>	<b>51 343 462</b>
. A vue	4 804 323	5 707 047
. A terme	43 465 285	45 636 415
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>154 344 600</b>	<b>152 215 214</b>
. Comptes à vue créditeurs	108 994 272	106 562 330
. Comptes d'épargne	28 016 449	27 950 224
. Dépôts à terme	11 903 593	13 382 945
. Autres comptes créditeurs	5 430 287	4 319 715
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>7 976 313</b>	<b>6 892 391</b>
. Titres de créance négociables émis	7 976 313	6 892 391
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>10 056 140</b>	<b>9 008 129</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 877 419</b>	<b>1 504 967</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>165 226</b>	<b>245 147</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>13 108 311</b>	<b>12 137 981</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reserves et primes liées au capital</b>	<b>19 249 770</b>	<b>18 535 916</b>
<b>Capital</b>	<b>2 125 656</b>	<b>2 125 656</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>89</b>	<b>79</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>1 399 614</b>	<b>1 564 873</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>258 572 747</b>	<b>255 573 815</b>

**HORS BILAN**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>37 932 061</b>	<b>25 247 468</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	237 067	359 896
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 638 295	7 755 136
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 954 291	5 553 098
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 526 120	11 563 606
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	13 576 288	15 732
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>26 173 630</b>	<b>22 825 468</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 449 616	18 696 233
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 779 525	3 848 485
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	2 944 489	280 749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>8 319 320</b>	<b>7 591 843</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	340 951	419 446
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 329 616	2 975 990
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	647 432	689 064
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	686 838	686 970
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	18 552	19 430
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	741 958	664 781
Autres produits bancaires	2 553 974	2 136 162
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3 781 725</b>	<b>3 638 782</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	974 774	894 166
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	633 562	588 362
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	422 679	310 327
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	15 086	16 605
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 735 624	1 829 322
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 537 595</b>	<b>3 953 061</b>
Produits d'exploitation non bancaire	176 808	32 305
Charges d'exploitation non bancaire	12 453	59 700
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 819 374</b>	<b>1 776 750</b>
Charges de personnel	840 709	819 975
Impôts et taxes	51 299	55 405
Charges externes	780 925	795 662
Autres charges générales d'exploitation	159	4 065
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146 282	101 643
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>1 113 143</b>	<b>762 994</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	779 838	671 287
Pertes sur créances irrécouvrables	53 650	57 464
Autres dotations aux provisions	279 655	34 243
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>266 347</b>	<b>264 739</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	214 845	142 851
Récupérations sur créances amorties	19 656	16 364
Autres reprises de provisions	31 846	105 524
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 035 781</b>	<b>1 650 661</b>
Produits non courants	79 921	66 263
Charges non courantes	164 236	131 822
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 951 466</b>	<b>1 585 102</b>
Impôts sur les résultats	551 852	384 443
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 399 614</b>	<b>1 200 659</b>

(-) signifie moins  
(+) signifie plus

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	4 317 999	4 084 500
(-) Intérêts et charges assimilés	2 031 016	1 792 855
<b>MARGE D'INTÉRÊTS</b>	<b>2 286 983</b>	<b>2 291 645</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	18 552	19 430
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	15 086	16 604
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>3 466</b>	<b>2 826</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	943 588	918 152
(-) Commissions servies	307 691	320 536
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>635 897</b>	<b>597 616</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	622 815	- 31 748
(+) résultat des opérations sur titres de placement	62 943	7 148
(+) résultat des opérations de change	395 300	313 740
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	10 221	240 183
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>1 091 279</b>	<b>529 323</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	686 870	687 003
(-) Diverses autres charges bancaires	166 900	155 353
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 537 595</b>	<b>3 953 060</b>
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières	158 235	- 555
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	36 743	31 635
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	12 453	5 661
(-) Charges générales d'exploitation	1 819 374	1 776 750
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 900 747</b>	<b>2 201 729</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-598 987	-569 535
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-265 979	18 467
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 035 781</b>	<b>1 650 661</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-84 315</b>	<b>-65 559</b>
(-) Impôts sur les résultats	551 852	384 443
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 399 614</b>	<b>1 200 659</b>

	30/06/2024	30/06/2023
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 399 614</b>	<b>1 200 659</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146 282	101 642
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	11 830	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	172 000	255
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	110 852	119 077
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	278	12 109
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	59	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	140 065	670
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	54 039
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 478 589</b>	<b>1 224 739</b>
(-) Bénéfices distribués	850 263	835 079
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>628 326</b>	<b>389 660</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	7 835 602	13 162 823
(+) Récupérations sur créances amorties	19 656	31 282
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	32 137	62 474
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 560 917	8 090 056
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	12 453	80 779
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 673 092	3 437 495
(-) Impôts sur les résultats versés	551 852	629 932
<b>I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>1 089 080</b>	<b>1 018 316</b>
<b>Variation des :</b>		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-167 502	1 861 243
(+) Créances sur la clientèle	-3 690 230	-3 956 875
(+) Titres de transaction et de placement	-1 002 829	-3 484 814
(+) Autres actifs	-670 770	336 070
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	22 867	-9 209
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-3 073 854	9 809 341
(+) Dépôts de la clientèle	2 129 386	-3 672 772
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	1 083 922	419 214
(+) Autres passifs	1 101 884	1 508 833
<b>II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 267 127</b>	<b>2 811 032</b>
<b>III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>-3 178 046</b>	<b>3 829 348</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	3 272 328	20 167
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	1 060	32 125
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	323 228	1 245 626
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	349 506	776 789
(+) Intérêts perçus	35 131	91 411
(+) Dividendes perçus	59 939	652 656
<b>IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 695 723</b>	<b>-1 226 055</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	1 050 000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	1 050 000
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	305 625	504 283
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	835 079
<b>V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>694 375</b>	<b>-1 339 362</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)</b>	<b>212 052</b>	<b>1 263 931</b>
<b>VII.TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 135 953</b>	<b>5 872 022</b>
<b>VIII.TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 348 005</b>	<b>7 135 953</b>

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba  
(2) Y compris IRR utilisés  
(3) Y compris PER utilisées  
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca



119, Bd Abdelmoumen - 5<sup>ème</sup> Etage N°39  
20360 - Casablanca - Maroc

</

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2024



**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS**

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	5 229 999	1 375 991	2 423 972	4 023 098	13 053 060	10 950 774
Valeurs reçues en pension	-	158 314	-	-	158 314	626 998
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	158 314	-	-	158 314	626 998
Prêts de trésorerie	-	2 148 530	1 450 319	625 628	4 224 477	4 861 915
Au jour le jour	-	-	-	-	-	513 091
A terme	-	2 148 530	1 450 319	625 628	4 224 477	4 348 824
Prêts financiers	-	4 606 301	7 538 688	199 386	12 344 375	13 106 251
Autres créances	-	378 168	-	-	378 168	387 130
Intérêts courus à recevoir	-	96 000	-	-	96 000	79 758
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 229 999</b>	<b>8 763 304</b>	<b>11 412 979</b>	<b>4 848 112</b>	<b>30 254 395</b>	<b>30 012 826</b>

**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

En milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	2 069 438	2 010 422	27 754 578	2 191 994	34 026 431	34 273 772
Comptes à vue débiteurs	180 522	2 010 422	11 308 998	1 511 587	15 011 529	14 758 899
Créances commerciales sur le Maroc	72 808	-	4 191 543	349	4 264 700	4 390 827
Crédits à l'exportation	-	-	303 856	549 621	853 477	1 302 259
Autres crédits de trésorerie	1 816 308	-	11 950 181	130 437	13 896 926	13 821 787
Crédits à la consommation	-	-	28 800	8 325 368	8 354 168	8 037 027
Crédits à l'équipement	5 824 596	6 689 471	12 546 184	2 744 585	27 804 836	27 347 075
Crédits immobiliers	285 242	-	7 800 765	32 410 699	40 496 706	41 039 394
Autres crédits	1 200 000	18 276 788	650 862	190 669	20 318 319	17 287 347
Créances acquises par affectation	2 177 271	-	904 300	-	3 081 571	2 626 910
Intérêts courus à recevoir	124 042	65 436	677 201	226 378	1 093 057	959 820
Créances en souffrance	1 773	-	2 955 432	2 222 687	5 179 893	5 093 405
Créances pré-douteuses	-	-	1 011	393 950	394 961	418 089
Créances douteuses	-	-	541 457	360 733	902 190	1 027 416
Créances compromises	1 773	-	2 412 965	1 468 004	3 882 742	3 647 900
<b>TOTAL</b>	<b>11 682 361</b>	<b>27 042 117</b>	<b>53 318 122</b>	<b>48 312 380</b>	<b>140 354 981</b>	<b>136 664 751</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR**

En milliers de DH

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs privés		Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	31 947	2 612 912	1 584 805	4 229 664	8 031 330
Bons du Trésor et valeurs assimilées	31 947	2 098 402	1 148 216	3 278 565	5 915 973
Obligations	-	514 511	436 588	951 099	2 115 357
Autres titres de créance	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuku	-	-	-	-	-
Titres non cotés	26 492	37 686 360	14 082 985	55 468 990	53 612 726
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	37 229 770	-	37 229 770	35 464 208
Obligations	-	-	686 428	1 017 722	2 235 012
Autres titres de créance	26 492	-	4 006	219 983	243 326
Titres de propriété	-	-	13 179 641	2 397 876	15 051 201
Certificats de Sukuku	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	456 589	212 909	37 572	707 071
<b>TOTAL</b>	<b>58 438</b>	<b>40 299 272</b>	<b>14 082 985</b>	<b>59 698 654</b>	<b>61 644 056</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	30 027 690	30 027 690	-	-	-	-
Obligations	176 993	176 993	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15 724 188	15 724 188	-	-	-	-
Certificats de Sukuku	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	2 568 601	2 568 601	2 568 601	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 214 309	2 214 309	2 214 309	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	250 482	250 482	250 482	-	-	-
Titres de propriété	103 811	103 811	103 811	-	-	-
Titres d'investissement	11 201 183	11 201 183	11 232 851	431 743	400 074	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 713 070	8 713 070	8 380 704	-	332 366	-
Obligations	2 488 113	2 488 113	2 852 147	431 743	67 708	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>59 698 654</b>	<b>59 698 654</b>	<b>13 801 453</b>	<b>431 743</b>	<b>400 074</b>	<b>-</b>

**CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE**

En milliers de DH

	30/06/2024		31/12/2023	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	445 115	50 154	478 149	60 060
Créances douteuses	2 015 122	1 112 932	2 098 271	1 070 855
Créances compromises	11 557 019	7 674 278	10 899 791	7 251 891
<b>TOTAL</b>	<b>14 017 256</b>	<b>8 837 364</b>	<b>13 476 210</b>	<b>8 382 805</b>

**CRÉANCES SUBORDONNÉES**

En milliers de DH

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2024		31/12/2023		30/06/2024	31/12/2023
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	239 094	-	239 094	196 021	239 094	196 021
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>239 094</b>	<b>-</b>	<b>239 094</b>	<b>196 021</b>	<b>239 094</b>	<b>196 021</b>

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS**

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
Instruments optionnels achetés	- 4 194	- 7 005
Opérations diverses sur titres	260 506	176 345
Débiteurs divers	1 323 836	1 453 815
Sommes dues par l'Etat	1 123 923	1 277 818
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	145 190	140 747
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	54 724	35 249
Valeurs et emplois divers	3 128 920	3 215 057
Comptes de régularisation	3 846 442	2 962 368
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	121 212	104 661
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	121 212	104 661
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	52 200	61 395
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	1 591	18 230
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 492 294	857 175
Produits à recevoir	1 038 571	439 527
Charges constatées d'avance	453 723	417 648
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	2 179 146	1 920 907
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 555 512</b>	<b>7 800 580</b>

**ENGAGEMENTS SUR TITRES**

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	13 576 288
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	13 576 288
Engagements reçus	2 944 489
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	2 944 489

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 237 262	383	250 100	-	1 487 745	568 824	-	56 642	-	625 466	862 279
Droit au bail	96 190	-26	1 000	-	97 164	-	-	-	-	-	97 164
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 141 072	409	249 100	-	1 390 581	568 824	-	56 642	-	625 466	765 115
Immobilisations corporelles	7 296 094	828	99 407	33 896	7 362 432	4 507 008	40	89 189	2 066	4 594 171	2 768 261
Immeubles d'exploitation	2 350 432	-	-	-	2 350 432	386 856	-	14 421	-	401 277	1 949 155
Terrain d'exploitation	232 783	-	-	-	232 783	-	-	-	-	232 783	-
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2 117 650	-	-	-	2 117 650	386 856	-	14 421	-	401 277	1 716 372
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 205 925	916	47 828	33 896	2 220 773	1 908 093	128	33 805	2 066	1 939 960	280 813
Mobilier de bureau d'exploitation	591 458	15	26 140	30 990	586 624	440 609	-	6 161	-	446 771	139 853
Matériel de bureau d'exploitation	232 401	-26	796	1 732	231 440	223 408	-26	1 835	1 732	223 485	7 955
Matériel informatique	1 193 953	926	19 944	-	1 214 823	1 069 686	154	22 515	-	1 092 354	122 469
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	79 494	-	769	1 175	79 088	74 903	-	2 380	334	76 950	2 138
Autres matériel d'exploitation	108 619	-	179	-	108 798	99 487	-	913	-	100 399	8 398
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 192 608	-2 292	41 726	-	2 232 043	1 920 726	-88	31 040	-	1 951 678	280 365
Immobilisation corporelles hors exploitation	547 128	2 204	9 852	-	559 184	291 333	-	9 923	-	301 256	257 928
Terrain hors exploitation	67 199	-	247	-	67 446	-	-	-	-	67 446	-
Immeubles hors exploitation	308 740	-	988	-	309 728	156 637	-	6 461	-	163 099	146 629
Mobilier et matériel hors exploitation	72 064	-	1 036	-	73 100	59 429	-	1 264	-	60 693	12 407
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	99 124	2 204	7 582	-	108 910	75 267	-	2 198	-	77 464	31 446
<b>TOTAL</b>	<b>8 533 356</b>	<b>1 211</b>	<b>349 506</b>	<b>33 896</b>	<b>8 850 177</b>	<b>5 075 832</b>	<b>40</b>	<b>145 831</b>	<b>2 066</b>	<b>5 219 637</b>	<b>3 630 540</b>

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
**COMPTES SOCIAUX**  
AU 30 JUIN 2024

**IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE**

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>	<b>512 575</b>	<b>3 472</b>	-	-11 799	<b>504 249</b>	<b>15 086</b>	<b>148 052</b>	-	-	-	<b>356 196</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 567	-	-	-167	6 399	-	3 801	-	-	-	2 598
Crédit-bail mobilier	341 922	-	-	-148	341 774	10 737	106 463	-	-	-	235 311
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	341 922	-	-	-148	341 774	10 737	106 463	-	-	-	235 311
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	154 589	-	-	-1 986	152 603	4 349	37 788	-	-	-	114 815
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	154 589	-	-	-1 986	152 603	4 349	37 788	-	-	-	114 815
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	9 497	3 472	-	-9 497	3 472	-	-	-	-	-	3 472
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisation données en location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>512 575</b>	<b>3 472</b>	<b>-</b>	<b>-11 799</b>	<b>504 249</b>	<b>15 086</b>	<b>148 052</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>356 196</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS**

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>107 035</b>	<b>-</b>	<b>697 549</b>	<b>3 334 758</b>	<b>4 139 322</b>	<b>2 487 439</b>
Valeurs données en pension	31 204 101	4 114 336	-	-	35 318 437	33 064 327
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	31 204 101	4 114 336	-	-	35 318 437	33 064 327
<b>Emprunts de trésorerie</b>	<b>2 882 000</b>	<b>3 662 893</b>	<b>-</b>	<b>821 563</b>	<b>7 366 457</b>	<b>14 178 193</b>
Au jour le jour	-	665 000	-	-	665 000	3 219 596
A terme	2 882 000	2 997 893	-	821 563	6 701 457	10 958 597
<b>Emprunts financiers</b>	<b>-</b>	<b>6 166</b>	<b>-</b>	<b>1 053 917</b>	<b>1 060 083</b>	<b>1 345 806</b>
Autres dettes	266 093	-	399	-	266 492	132 884
Intérêts courus à payer	71 506	26 133	10 237	10 941	118 818	134 812
<b>TOTAL</b>	<b>34 423 700</b>	<b>7 916 564</b>	<b>708 185</b>	<b>5 221 160</b>	<b>48 269 608</b>	<b>51 343 461</b>

**DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS**

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
<b>Instruments optionnels vendus</b>	<b>-2 905</b>	<b>-11 129</b>
<b>Opérations diverses sur titres</b>	<b>2 470 829</b>	<b>3 365 015</b>
Créditeurs divers	2 899 770	2 172 679
Sommes dues à l'Etat	1 532 591	1 511 141
Sommes dues aux organismes de prévoyance	88 709	46 740
Sommes diverses dues au personnel	253 994	289 024
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	850 331	69
Fournisseurs de biens et services	-40 666	52 912
Divers autres créditeurs	214 811	272 793
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4 688 445</b>	<b>3 481 566</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	2 982	54 246
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	697 732	658 005
Charges à payer et produits constatés d'avance	553 098	607 119
Autres comptes de régularisation	3 434 632	2 162 196
<b>TOTAL</b>	<b>10 056 138</b>	<b>9 008 131</b>

**PROVISIONS**

En milliers de DH

	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2024
<b>Provisions déduites de l'Actif</b>	<b>9 046 263</b>	<b>692 247</b>	<b>279 123</b>	<b>-20 992</b>	<b>9 438 394</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	8 339 066	680 417	214 845	-11 013	8 793 625
Agios réservés	43 739	-	-	-	43 739
Titres de placements	35 170	-	34 279	-891	-
Titres de participation et emplois assimilés	628 288	11 830	30 000	-9 088	601 030
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
<b>Provisions inscrites au Passif</b>	<b>1 750 113</b>	<b>363 793</b>	<b>81 767</b>	<b>10 506</b>	<b>2 042 645</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	67 084	99 421	-	10 572	177 076
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 262 091	172 000	931	-	1 433 160
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	175 792	92 372	915	-66	267 183
Provisions réglementées	245 147	-	79 921	-	165 226
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 796 376</b>	<b>1 056 040</b>	<b>360 891</b>	<b>-10 487</b>	<b>11 481 039</b>

**TITRES DE CRÉANCES ÉMIS**

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107 500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	14/07/2023	12/07/2024	3,55%	1 540 000,00
CD BOA	08/02/2024	06/02/2025	3,42%	535 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590 000,00
CD BOA	15/04/2024	14/04/2025	3,37%	800 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1 395 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775 000,00
CD BOA	06/05/2024	05/05/2025	3,40%	300 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150 000,00
CD BOA	09/05/2024	08/05/2025	3,40%	70 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>7 871 200</b>

**CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>18 535 916</b>	<b>714 600</b>	<b>-746</b>	<b>19 249 770</b>
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 784 289	714 600	-746	8 498 143
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 291 322	-	-	10 291 322
<b>Capital</b>	<b>2 125 656</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 125 656</b>
Capital appelé	2 125 656	-	-	2 125 656
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	79	10	-79	89
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>1 564 873</b>	<b>-1 564 873</b>	<b>-</b>	<b>1 399 614</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 226 525</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22 775 130</b>

**DETTES SUBORDONNÉES**

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	5,17%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	5,12%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	6,42%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	5,65%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel	-	90 000
DH	500 000	1	5,27%	Perpétuel	-	500 000
DH	500 000	1	5,34%	Perpétuel	-	500 000
DH	400 000	1	3,29%	Perpétuel	-	400 000
DH	100 000	1	5,90%	Perpétuel	-	100 000
DH	970 000	1	5,37%	Perpétuel	-	970 000
DH	30 000	1	5,74%	Perpétuel	-	30 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ANS	-	154 500
DH	845 500	1	4,35%	10 ANS	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ANS	-	626 000
DH	1 374 000	1	4,27%	10 ANS	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS	-	78 900
DH	1 473 900	1	4,06%	10 ANS	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,95%	10 ANS	-	400 000
DH	1 000 000	1	4,08%	10 ANS	-	1 000 000
						12 900 000

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2024	31/12/2023
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>24 355 773</b>	<b>25 231 736</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>237 067</b>	<b>359 896</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	237 067	359 896
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>6 638 295</b>	<b>7 755 136</b>
Crédits documentaires import	2 861 278	3 060 957
Acceptations ou engagements de payer	1 307 415	1 417 545
Ouvertures de crédit confirmés	1 289 181	2 582 045
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1 180 421	694 589
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5 954 291</b>	<b>5 553 098</b>
Crédits documentaires export confirmés	58 450	-105 780
Acceptations ou engagements de payer	7 792	70 624
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	651 368	574 176
Engagements en souffrance	5 236 681	5 014 078
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>11 526 120</b>	<b>11 563 606</b>
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2024

**VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE**

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	25 058 291	-	-
Autres titres	15 927 087	-	-
Hypothèques	119 157 549	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	321 200 427	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>481 343 355</b>	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	34 086 101	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 863 034</b>	-	-

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE**

BILAN	Montant
<b>Actif</b>	<b>27 852 130</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66 823
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 928 362
Créances sur la clientèle	9 255 059
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4 437 256
Autres actifs	1910 520
Titres de participation et emplois assimilés	5 710 835
Créances subordonnées	188 779
Immobilisations données en crédit-bail et location	64 624
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 872
<b>Passif</b>	<b>14 133 479</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 950 786
Dépôts de la clientèle	9 108 190
Titres de créance émis	-
Autres passifs	74 503
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>Hors bilan</b>	<b>11 403 769</b>
Engagements donnés	7 547 750
Engagements reçus	3 856 019

**RÉSEAU**

	30/06/2024	31/12/2023
Guichets permanents	635	656
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	831	816
Succursales et agences à l'étranger	24	24
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6

**COMMISSIONS**

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Commissions perçues</b>	<b>943 588</b>	<b>918 152</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	234 186	224 625
Sur opérations de change	201 630	253 370
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21 279	19 297
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	10 679	12 532
Sur moyens de paiement	320 307	267 917
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	24 551	24 774
Sur autres prestations de service	130 955	115 636
<b>Commissions versées</b>	<b>307 691</b>	<b>320 536</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	195 503	246 113
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	142	143
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30 920	8 986
Sur moyens de paiement	81 126	65 294
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

**RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ**

	30/06/2024	30/06/2023
<b>PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>2 352 312</b>	<b>1 882 758</b>
<b>Produits</b>	<b>1 380 491</b>	<b>544 373</b>
Gains sur les titres de transaction	31 234	11 738
Plus-value de cession sur titres de placement	34 279	5 046
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	36 991	333 067
Gains sur les opérations de change	869 317	988 533
<b>Charges</b>	<b>1 261 033</b>	<b>1 353 434</b>
Pertes sur les titres de transaction	757 676	576 121
Moins value de cession sur titres de placement	2 570	1 234
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	8 402
Pertes sur les produits dérivés	26 771	92 884
Pertes sur opérations de change	474 017	674 793
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 091 279</b>	<b>529 323</b>

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION**

	30/06/2024	30/06/2023
<b>CHARGES</b>	<b>840 709</b>	<b>819 975</b>
Charges de personnel	51 299	55 405
Impôts et taxes	781 084	799 727
Charges extérieures	146 282	101 643
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS**

	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	43 691	43 067	268 974 614	247 139 187
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	127 985 234	119 121 688
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

**PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ**

CATÉGORIE DE TITRES	30/06/2024	30/06/2023
Titres de participation	906	8 219
Participations dans les entreprises liées	631 636	639 100
Titres de l'activité de portefeuille	-	403
Emplois assimilés	54 295	39 248
<b>TOTAL</b>	<b>686 838</b>	<b>686 970</b>

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Produits et charges</b>	<b>818 350</b>	<b>306 839</b>
Autres produits et charges bancaires	2 553 974	2 136 162
Autres charges bancaires	1 735 624	1 829 323
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>164 355</b>	<b>-27 395</b>
Produits d'exploitation non bancaires	176 808	32 305
Charges d'exploitation non bancaires	12 453	59 700
<b>Autres charges</b>	<b>1 113 143</b>	<b>762 994</b>
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-	-
<b>Autres produits</b>	<b>266 347</b>	<b>264 739</b>
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	-	-

**PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL**

INTITULÉS	Montant
<b>I- Résultat Net Comptable</b>	<b>1 399 614</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 399 614</b>
<b>Perte nette</b>	<b>-</b>
<b>II- Réintégrations fiscales</b>	<b>774 632</b>
<b>1- Courantes</b>	<b>222 780</b>
<b>Charges non déductibles</b>	<b>222 780</b>
<b>2- Non courantes</b>	<b>551 852</b>
Impôts sur les sociétés	551 852
<b>III- Déductions fiscales</b>	<b>727 920</b>
<b>1- Courantes</b>	<b>648 000</b>
Dividendes	648 000
<b>2- Non courantes</b>	<b>79 920</b>
<b>REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION</b>	<b>79 920</b>
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	<b>1 446 326</b>
Impôts sur les sociétés	551 852
IS OPC	-
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	<b>1 446 326</b>

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS**

I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 035 781
(*) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	222 780
(*) Déductions fiscales sur opérations courantes	648 000
(*) Résultat courant théoriquement imposable	1 610 561
(*) Impôt théorique sur résultat courant	620 066
(*) Résultat courant après impôts	1 415 715
<b>II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>	<b>-</b>

**DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE**

	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
<b>A- TVA collectée</b>	<b>91 739</b>	<b>350 733</b>	<b>353 898</b>	<b>88 575</b>
<b>B- TVA à récupérer</b>	<b>28 274</b>	<b>267 076</b>	<b>248 084</b>	<b>47 267</b>
Sur charges	19 929	234 647	214 358	40 218
Sur immobilisations	8 345	32 429	33 726	7 048
<b>C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)</b>	<b>63 465</b>	<b>83 657</b>	<b>105 814</b>	<b>41 308</b>

**RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

**MONTANT DU CAPITAL : 2 125 656 420 DIRHAMS**  
**MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ : -**

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	58 255 089	58 255 089	27,41%
O CAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14 <sup>ème</sup> étage	15 226 909	14 924 777	7,02%
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CRÉDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 988 704	1 988 704	0,94%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri - BP 408 - Rabat	17 272 828	17 272 828	8,13%
GRUPE MAMDA/MCMA (***)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10 659 480	10 657 771	5,01%
PERSONNEL BOA	-	2 269 879	2 231 883	1,05%
SBVC ET DIVERS	-	45 173 524	45 515 361	21,41%
<b>TOTAL (1)</b>		<b>150 846 413</b>	<b>150 846 413</b>	
<b>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>				
BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	52 200 985	52 200 985	24,56%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9 518 244	9 518 244	4,48%
<b>TOTAL (2)</b>		<b>61 719 229</b>	<b>61 719 229</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>212 565 642</b>	<b>212 565 642</b>	<b>100%</b>

(\*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :  
- La situation du dépositaire BOA pour les actionnaires dont les titres sont déposés chez BOA  
- L'attestation de blocages des titres reçus à l'AG MIXTE du 24/06/2024  
- La déclaration des actionnaires à défaut d'attestation de blocage  
(\*\*): Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (2 975 095 actions)

**AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
<b>Décision du : 25 juin 2024</b>			
Report à nouveau	79	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	850 263
Résultats nets de l'exercice	1 564 873	Autres affectations	714 689
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>1 564 952</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 564 952</b>

**RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

	30/06/2024	31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>35 883 441</b>	<b>34 364 505</b>	<b>33 601 517</b>
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>	<b>4 537 595</b>	<b>7 188 158</b>	<b>6 630 358</b>
Produit net bancaire	1 951 466	2 194 804	1 931 997
Résultat avant impôts	551 852	629 932	406 902
Impôts sur les résultats	850 263	835 079	822 427
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	714 689	690 079	678 465
<b>Résultat par titre (en MAD)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat net par action ou part sociale	7	7	7
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4	4	4
<b>Personnel</b>	<b>840 709</b>	<b>1 680 278</b>	<b>1 736 291</b>
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	4 580	4 650	4 671
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

**DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

I- DATATION	30/06/2024
Date de clôture (1)	30/06/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de décalage de la date de clôture de l'exercice par rapport à la date de clôture de l'exercice	
<b>II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>	
Dates	Indications des événements

**EFFECTIFS**

	30/06/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	4 580	4 650
Effectifs utilisés	4 580	4 650
Effectifs équivalents plein temps	-	-
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 421	4 493
Employés (équivalent plein temps)	159	157
Dont effectifs employés à l'étranger	47	50

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE**

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 368 680	3 713 572	4 878 409	8 590 575	4 284 352	26 835 588
Créances sur la clientèle	21 510 214	10 926 968	8 956 649	29 508 394	33 740 071	104 642 296
Titres de créance	19 846 927	1 743 375	3 190 819	15 276 611	5 891 462	45 949 194
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	7 045	2 366	21 697	96 361	208 630	336 099
<b>TOTAL</b>	<b>46 732 866</b>	<b>16 386 281</b>	<b>17 047 574</b>	<b>53 471 941</b>	<b>44 124 515</b>	<b>177 763 177</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	37 286 120	770 000	6 008 252	1 931 837		

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
**COMPTES SOCIAUX**  
AU 30 JUIN 2024

En milliers de DH

**TITRES DE PARTICIPATION**

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	822	906 650	9	82 188		82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500	500 000	10	50 000		50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120	55 000	22	12 000		12 000
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	110	98 200	11	11 000		11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100	115 000	9	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.im.techno parc	57	46 000	12	5 650		5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33	10 000	33	3 333		3 333
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Gestion d'actifs immobiliers	12	5 000	25	1 250		1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12	600 USD	20	971	971	0
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4	2 000	20	400	400	0
STE RECOURS	Sté de recouvrement	4	2 500	15	375	375	0
					<b>177 166</b>	<b>1 746</b>	<b>175 420</b>
<b>TITRES DES ENTREPRISES LIÉES</b>							
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	435	93 155 EUR	72	2 888 153		2 888 153
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173	102 173 GBP	100	1 287 690		1 287 690
O TOWER	Sté d'aménagement	19 311	4 023 059	48	1 931 068		1 931 068
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666	40 635 EUR	100	853 240		853 240
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 936	312 412	62	707 410		707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26	2 600	100	450 000		450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726	138 418	52	370 770		370 770
LOCASOM	Location Langue durée	785	83 043	95	336 882		336 882
BANK AL KARAM	Banque participative	5 200	520 000	100	324 000		324 000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116	150 000 000 UGX	47	142 148		142 148
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	122	50 000 268 FCFA	32	134 524		134 524
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 250	500 000	25	125 000		125 000
HANOUBY	Distribution	94	20 399	46	123 529	123 529	0
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100	100 000	100	100 000		100 000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3	300	100	78 357		78 357
LCB BANK	Ets de crédit étranger	548	14 340 000 FCFA	38	103 857		103 857
DAMANE CASH	Ets financier	370	37 000	100	57 000		57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450	45 000	100	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116	11 600	100	46 591		46 591
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	4	4 831 EUR	78	40 188		40 188
BMCE IMMOBILIER	SCI	200	20 000	100	29 700		29 700
RM EXPERTS	Recouvrement créances	200	20 000	100	20 000		20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50	5 000	100	19 000		19 000
EULER HERMES ACMAR	Assurances et service	100	50 000	20	10 001		10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	68	10 000	68	6 750		6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250	25 000	100	6 443		6 443
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600	600 EUR	100	6 399	6 399	0
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50	5 000	100	5 000		5 000
EURAFRIC INFORMATION	Service Informatique	41	10 000	41	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15	1 500	100	3 025		3 025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	0	10	100	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1	100	100	0		0
					<b>10 262 824</b>	<b>129 928</b>	<b>10 132 896</b>
<b>TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES</b>							
<b>TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE</b>							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 263	1 353 513 EUR	1	171 123		171 123
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923	207 075 EUR	0	170 055	170 055	0
E.S.I	Ets crédit /étranger	467	500 400 EUR	1	146 389		146 389
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63	261 186 EUR	3	70 652	18 329	52 323
AMETHIS FINANCE LUXEMBOURG	Sté d'invest en capital à risque	3	122 302 EUR	2	27 335	4 708	22 627
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310	387 518	8	31 373		31 373
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6	150 000 USD	4	59 816		59 816
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	4	304 074 EUR	1	41 359		41 359
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	64	25 514	20	12 000	6 897	5 103
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	108	150 000	7	13 438	5 395	8 042
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	157	80 000	20	17 647		17 647
EMERGINGTECH VENTURES FUND I	Fonds d'investissement	150	223 325	7	13 142		13 142
INMAA SA	Société de service	53	20 000	27	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	0	920 528 USD	0	3 075		3 075
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	0	986 635 USD	0	2 991		2 991
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96	226 000	4	6 244		6 244
FIROGEST	Fonds d'investissement	3	2 000	13	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	2	3 380	6	59		59
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500	285 227	18	1 787		1 787
					<b>794 067</b>	<b>354 096</b>	<b>439 970</b>
<b>TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>							
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>							
CFG GROUP	Banque d'investissement	1 425	700 159	4	103 997		103 997
MUTANDIS SCA	Fonds d'investissement	832	924 674	9	96 807		96 807
MUTANDIS AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	847	630 000	13	91 359	81 197	10 163
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	107	800 000	13	60 000		60 000
SOGEPPOS	Sté d'aménagement	46	35 000	13	4 622		4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	53	700 484	1	3 393	3 393	0
SMAEX	Assurances et service	23	50 000	5	1 690		1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4	13 000	3	1 450	1 450	0
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	13	19 005	7	1 267		1 267
SAPINO	Sté d'aménagement	10	60 429	2	1 000		1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	1	100 000	4	803		803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8	10 000	8	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5	31 000	2	500		500
GECOTEX	Industrie	5	10 000	5	500	500	0
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5	20 000	3	500	500	0
PORTNET	Service informatique	2	11 527	2	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	0	37 440	0	49	49	0
SWIFT	Sté de service	0	434 020 EUR	0	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	1	20 000	0	9		9
RMA	Assurances	0	1 796 171	0	2		2
RISMA	Tourisme	0	1 432 695	0	2		2
BANK OF PALESTINE	Banque d'investissement	2 859	230 677 USD	1	49 847		49 847
					<b>418 802</b>	<b>87 089</b>	<b>331 712</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS</b>							
BAB CONSORTIUM					778 941		778 941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					501 301		501 301
FARACHA IMMO					307 507	26 119	281 388
KRAKER IMMO					125 013		125 013
SAISS IMMO NEJMA					116 860		116 860
SUX HILL SECONDO					52 328		52 328
AKENZA IMMO					47 157		47 157
O TOWER					257 160		257 160
JASPE IMMO					37 903		37 903
SUX HILL PRIMERO					26 410		26 410
SUX HILL TERCIO					18 300		18 300
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500		17 500
GOLEMPRIME IMMO					10 995		10 995
MOHIT IMMO					5 780		5 780
ECOPARC DE BERRECHID					4 736		4 736
DAMANE CASH					2 500		2 500
MARTCO					1 500	1 500	0
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE					723		723
ALLICOM MAROC					552	552	0
NOUACER CITY IMMO					79		79
MONET IMMO					43		43
SALAM PRIMERO					43		43
DENIM PRIMERO 1					43		43
ERRAHA NAKHIL					43		43
VILLASBUGAN IMMO					43		43
BERLY IMMO					43		43
MAADEN SECONDO					43		43
					<b>2 313 542</b>	<b>28 171</b>	<b>2 285 371</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>13 966 400</b>	<b>601 030</b>	<b>13 365 370</b>

Sont assortis de la mention "Néant" les états suivants :  
- Etat des dérogations ;

- Etat des changements de méthodes ;  
- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.

**BANK OF AFRICA**  
ÉTATS DE SYNTHÈSE  
**COMPTES TANGER OFFSHORE**  
AU 30 JUIN 2024

**BILAN**

	En milliers de DH	
ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 175	1 329
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 371 670</b>	<b>6 735 793</b>
. A vue	1 342 623	1 611 245
. A terme	5 029 048	5 124 548
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>5 458 937</b>	<b>6 297 494</b>
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	668 572	1 088 824
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4 786 696	5 204 905
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3 669	3 765
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>1 996 223</b>	<b>1 631 108</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 917 512	1 579 260
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	78 711	51 848
. Certificats de Sukuks	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>913 233</b>	<b>894 797</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>960 955</b>	<b>2 115 358</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	960 955	2 115 358
. Certificats de Sukuks	-	-
. Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>64 624</b>	<b>68 906</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 816</b>	<b>1 863</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>56</b>	<b>57</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 768 689</b>	<b>17 746 706</b>

**HORS BILAN**

	En milliers de DH	
HORS BILAN	30/06/2024	31/12/2023
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>955 141</b>	<b>722 843</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	36 696	708
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	780 575	581 555
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	137 870	140 580
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>3 856 168</b>	<b>4 636 113</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 565 126	2 284 110
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 291 042	2 352 003
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>689 509</b>	<b>577 736</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	178 406	191 419
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	133 244	97 564
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	71 161	56 714
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	448	185
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4 148	4 470
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	7 373	6 235
Autres produits bancaires	294 729	221 149
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>553 096</b>	<b>499 035</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	320 448	270 882
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	15 216	9 764
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 526	2 562
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	214 906	215 827
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>136 413</b>	<b>78 701</b>
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 058</b>	<b>2 501</b>
Charges de personnel	2 476	1 675
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	582	826
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>4</b>	<b>3 770</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	3 758
Pertes sur créances irrécouvrables	4	12
Autres dotations aux provisions	-	-
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>133 351</b>	<b>72 430</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	3 591	10 286
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>129 759</b>	<b>62 144</b>
Impôts sur les résultats	51 340	27 342
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>78 419</b>	<b>34 802</b>

(-) signifie moins

(+) signifie plus

**PASSIF**

	En milliers de DH	
PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>11 711 025</b>	<b>14 546 553</b>
. A vue	981 397	1 143 185
. A terme	10 729 628	13 403 367
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>2 996 352</b>	<b>2 206 048</b>
. Comptes à vue créditeurs	2 050 678	1 797 675
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	918 502	389 219
. Autres comptes créditeurs	27 173	19 154
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>860 742</b>	<b>800 031</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 928</b>	<b>2 994</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>114 237</b>	<b>114 983</b>
<b>Capital</b>	<b>4 985</b>	<b>4 946</b>
<b>Actionnaires.Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>78 419</b>	<b>71 150</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>15 768 689</b>	<b>17 746 706</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION**

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	382 811	345 697
(-) Intérêts et charges assimilées	335 664	280 646
<b>MARGE D'INTÉRÊTS</b>	<b>47 147</b>	<b>65 051</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	4 148	4 470
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 526	2 562
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>1 622</b>	<b>1 908</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) CHARGES SUR IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
(+) Commissions perçues	7 669	6 656
(-) Commissions servies	234	195
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>7 436</b>	<b>6 461</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	62 943	7 148
(+) résultat des opérations de change	11 555	- 7 345
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	5 280	5 593
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>79 778</b>	<b>5 396</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	448	186
(-) Diverses autres charges bancaires	18	301
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>136 413</b>	<b>78 701</b>
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	3 058	2 500
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>133 355</b>	<b>76 201</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	- 4	- 3 770
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>133 351</b>	<b>72 431</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>- 3 591</b>	<b>- 10 286</b>
(-) Impôts sur les résultats	51 340	27 342
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>78 419</b>	<b>34 802</b>
	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>78 419</b>	<b>34 802</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>78 419</b>	<b>34 802</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>78 419</b>	<b>34 802</b>